

Le Mythe de Rome «Ville Éternelle» et Saint Augustin

I

Le Mythe de Rome «Ville Éternelle» avant 410

Lorsque, de nos jours, on parle de la Ville Éternelle, personne ne doute que cette périphrase ne désigne Rome. Or, déjà dans l'Antiquité, l'actuelle capitale de l'Italie avait reçu cette même étiquette. Cependant, ces deux vocables, identiques du point de vue formel, recouvrent néanmoins des réalités différentes.

Pour les anciens, la Ville Éternelle était l'expression d'un mythe à la fois politique et religieux ; tandis qu'actuellement, le rôle politique de Rome capitale d'empire ayant disparu, seule est restée l'autorité religieuse, car le christianisme né dans le monde romain a établi son siège dans la ville qui fut autrefois la reine de l'univers. C'est d'ailleurs en raison de la croyance chrétienne en la résurrection finale et en la vie bienheureuse dans le ciel, que la patrie de Romulus, anticipation terrestre de ce bonheur futur, a conservé son titre de Ville Éternelle.

L'idée ancienne de l'éternité de Rome n'est pas née en même temps que le *pomerium*, mais si nous lisons les récits de la fondation de la Ville, nous verrons que s'y trouvent déjà en germes les éléments qui allaient donner vie à cette légende.

L'histoire de ce mythe a d'ailleurs été faite et l'ouvrage de J. HUBAUX ¹⁾ a montré la genèse et les développements ultérieurs de cette idée.

Comme toutes ces données sont à l'origine de mes recherches, je vais les résumer ici succinctement.

¹⁾ J. HUBAUX, *Les grands mythes de Rome*, Presses Universitaires de France, Paris, 1945 ; cfr. surtout *Romulus et l'horoscope de Rome*.

Lorsque Romulus et Remus voulurent fonder une cité sur les lieux qu'ils avaient fréquentés dans leur tendre enfance, ils ne purent donner le rôle de chef à l'un d'eux puisque, jumeaux, ils étaient égaux en droit. C'est pourquoi, ils décidèrent de s'en remettre aux dieux du soin de les départager.

Il fut convenu par les deux frères qu'ils observeraient le ciel afin d'y déceler la volonté divine.

Remus aperçut six vautours, mais Romulus en compta douze. Plus tard, on voulut voir dans ce nombre une indication concernant la durée de la ville fondée sur ces auspices. Or, il ne pouvait s'agir ni de douze mois, ni de douze années, ni de douze dizaines d'années puisque ces délais étaient passés depuis longtemps, il devait donc être question de siècles. Mais, il y eut des esprits chagrins pour mettre en doute un aussi bel horoscope, et quand Rome eut 365 ans, c'est-à-dire une année dont chaque jour valait un an, ces partisans d'une chronologie courte prétendirent que la ville de Romulus qui venait (sauf le Capitole) d'être prise et détruite par les Gaulois de Brennus était morte et qu'il serait préférable d'émigrer à Véies. Furius Camillus refusa de se prêter à cette interprétation, et par un discours approprié décida les Romains à demeurer dans leur ville.

Plus tard, à la fin des guerres civiles, l'Etat Romain marqua un nouveau temps d'arrêt. Des pessimistes déclarèrent que tout était fini et qu'il fallait quitter Rome, la ville maudite. En effet, 365 ans s'étaient écoulés entre l'an 753, supposé être celui de la fondation de Rome et l'an 388 où la Ville fut prise par les Gaulois ; un deuxième cycle de 365 ans amenait Rome à l'année 23 A. C. N.

Grâce à ses réformes tant religieuses que politiques, Auguste sut, comme jadis Camille, faire repartir le nouvel empire vers un cycle nouveau. Le rival victorieux d'Antoine fut le véritable promoteur de Rome « Ville Eternelle » ; c'est VIRGILE qui fait dire à Jupiter ce que l'empereur lui souffle. Le roi des dieux parle des Romains et déclare :

« Je ne leur fixe ni limites ni durée, je leur donne un empire éternel »²⁾.

²⁾ VIRGILE, *Enéide*, I, 278, 279 :

« His ego nec metas rerum, nec tempora pono
Imperium sine fine dedi ».

Notons que le petit neveu de César fut à son tour appelé « Père de la Patrie » comme avant lui Romulus et Furius Camillus.

Cependant, à la fin du IV^e siècle, la menace barbare se fit plus pressante sur les frontières de l'empire et on se mit à refaire le compte des années de Rome. Voici un épisode bien significatif de l'état d'esprit qui régnait à cette époque.

L'empereur Honorius fut attaqué par des loups aux environs de Milan, on vit alors sortir du flanc des loups abattus des mains sanglantes qui s'agitaient.

« Mais la peur, interprète mensongère de ce prodige, en tirait de sinistres avertissements et voyait dans ces membres mutilés, dans ces loups qui rappelaient la nourrice de Romulus une menace contre Rome et son empire. On faisait alors le compte des années, on arrêtait le vol de l'un des douze vautours, on abrégait les siècles en hâtant les étapes »³⁾.

Cette fois, les pessimistes eurent raison, ce fut la fin, Rome n'acheva pas son douzième siècle d'existence. C'est comme l'a si bien appelé M. HUBAUX, la revanche du dieu Terme⁴⁾.

Voilà dans leurs grandes lignes, les idées principales de l'ouvrage cité plus haut.

Néanmoins, je voudrais compléter, pour mon compte, cette information en introduisant d'une part des éléments de la littérature chrétienne ainsi qu'un plus grand nombre de textes d'auteurs qui ont immédiatement précédé la chute de Rome en 410. Tout d'abord, voici un texte d'AMMIEN MARCELLIN que j'analyserai plus loin après avoir réuni les éléments nécessaires à sa compréhension.

AMMIEN considère, comme avant lui FLORUS⁵⁾, que Rome est passée par quatre âges.

« Au moment où cette Rome dont la durée égalera celle du genre humain apparut sur la scène du monde, un pacte eut lieu cette fois entre la Fortune et la Vertu jusque là si divisées, pour

³⁾ CLAUDIEN, *De bello Getico*, pp. 262 sqq. :

« Sed malus interpres rerum, metus omne trahebat
Augurium pejore via, truncataque membra
Nutricemque lupam, Romae regnoque minari
Tunc reputant annos, interceptoque volatu
Vulturis, incidunt properatis saecula metis ».

⁴⁾ J. HUBAUX, *op. citat.*, p. 142 sqq.

⁵⁾ J. HUBAUX, *op. citat.*, p. 52.

favoriser d'un commun accord les développements merveilleux de la cité naissante.

Que l'une ou l'autre eût fait défaut et Rome restait au-dessous de ce faite de gloire où elle est parvenue. Le peuple romain, à dater de son berceau jusqu'au temps où pour lui finit l'enfance, période de trois siècles environ, combat autour de ses murailles. De rudes guerres occupent encore son adolescence, c'est alors qu'il franchit les Alpes et la mer. L'âge viril n'est pour lui qu'une suite de triomphes. Il parcourt le monde et de chaque pays que visitent ses armes, il rapporte une moisson de lauriers. Enfin, la vieillesse le gagne et bien que son seul nom remporte encore des victoires, il aspire au repos.

Alors, la cité vénérable satisfaite d'avoir courbé sous son joug les nations les plus fières, et fondé une constitution, sauvegarde éternelle de la liberté de ses enfants, choisit au milieu d'eux les Césars pour leur confier en prudent chef de famille la tutelle du patrimoine commun.

Aujourd'hui, plus d'inquiètes tribus, plus de centuries turbulentes, plus de tourmentes électorales : partout la sérénité du temps de Numa.

Et cependant, il n'est pas un point du globe où Rome ne soit saluée des noms de Reine et de maîtresse, où l'on ne s'incline devant l'antique majesté du sénat, où le nom romain ne soit craint et respecté » ⁶⁾.

Ainsi nous voyons que Rome est une personne vivante, qui a atteint la vieillesse, mais qui, en dépit de son grand âge, est crainte et respectée. Nous retrouvons cette même idée chez SYMMAQUE et chez CLAUDIEN.

⁶⁾ AMMIEN MARCELLIN, XIV, 6: « Tempore, quo primis auspiciis in mundanum fulgorem surgeret, victura, dum erunt homines, Roma ut augeretur sublimibus incrementis foedere pacis aeternae Virtus convenit atque Fortuna, plerumque dissidentes: quarum si altera defuisset ad perfectam non venerat summitatem. Ejus populus ab incunabulis primis adusque pueritiae tempus extremum, quod annis circumcluditur fere trecentis, circum murana pertulit bella: deinde aetatem ingressus adultam, post multiplices bellorum aerumnas Alpes transcendit et fretum: in juvenem erectus et virum ex omni plaga quam orbis immensus reportavit laurae triumphos jamque vergens in senium et nomine solo aliquoties vincens ad tranquilliora vitae discessit. Ideo urbis venerabilis post superbas efferatarum gentium cervices oppressas, latasque leges, fundamenta libertatis et retinacula sempiterna, velut frugi parens et prudens et dives, Caesaribus tamquam liberis suis regenda patrimonii jura permisit. Et olim licet otiosae sint tribus pacataeque centuriae et nulla suffragiorum certamina sed Pompiliani redierit securitas temporis, per omnes tamen, quotquot sunt, partes terrarum ut domina suspicitur et regina: et ubique Patrum reverenda cum auctoritate canities, populiue romani nomen circumspectum et verecundum ».

La prosopopée de Rome, apparaissant aux sénateurs et leur adressant la parole est bien connue.

« Maintenant, représentez-vous Rome vous apparaissant et vous adressant ces paroles : Princes excellents, pères de la patrie, respectez les années dont vous me voyez chargée et auxquelles m'ont fait parvenir les cultes et la piété pour lesquels je vous implore en ce moment. Laissez-moi rester fidèle aux rites ancestraux : je n'ai jamais eu à m'en repentir. Laissez-moi vivre à ma manière, puisque je suis libre. Cette religion que je veux garder, c'est celle qui a soumis l'univers à mes lois ; celle dont les pratiques sacrées ont repoussé Hannibal de mes remparts et les Gaulois de mon Capitole. Est-ce donc pour ceci que j'ai été préservée : pour me voir dans mes vieux jours adresser des reproches ? Je veux bien examiner ce qu'on croit devoir réformer, mais il est bien tard pour me corriger et, pour moi, bien humiliant, vieille comme je suis » ⁷⁾.

Pour Claudien, au contraire, Rome est beaucoup moins fière : elle est sénile et elle se rend auprès du roi des dieux pour implorer du pain, c'est de la faim plus que d'un autre mal que souffre cette vieille. Mais, il faut remarquer que Symmaque écrit en 384, alors que Claudien a composé le texte qui va suivre, au début du V^e siècle ; on verra ainsi combien furent pénibles pour l'empire les dernières années du IV^e siècle.

« Rome était dans l'angoisse de la mort, épuisée par la di-sette elle gravit la rude montée de l'Olympe ; hélas, son visage est bien changé, ce n'est plus la Rome qui donnait des lois aux Bretons ou qui courbait les Indiens épouvantés sous l'autorité des faisceaux consulaires, sa voix est faible, son pas lent, ses yeux caves, ses joues tombantes, ses bras amaigris et décharnés par le jeûne, ses épaules affaissées peuvent à peine supporter le poids du bouclier tout terni, son casque devenu trop large laisse échapper ses cheveux blancs et la lance qu'elle traîne avec elle est toute rouillée. Enfin, elle arrive au ciel et agenouillée

⁷⁾ G. AURELII SYMMACHI quae supersunt, éd. OTTO SEECK, dans les *Monumenta Germaniae Historica*, t. VI, 1^{re} partie, Berlin 1883, p. 280 sqq., traduit par J. HUBAUX, *op. cit.*, p. 46 : « Romam nunc putemus adsistere atque his vobiscum agere sermonibus : optimi principum, patres patriae, reveremini annos meos, in quos me pius ritus adduxit ! Utar caeremoniis avitis, neque enim paenitet ! vivam meo more, quia libera sum ! Hic cultus in leges meas orbem redegit, haec sacra Hannibalem a moenibus, a Capitolio Senones reppulerunt, ad hoc ergo servata sum, ut longaeva reprehendar ? Videro, quale sit, quod instituendum putatur ; sera tamen et contumeliosa est emendatio senectutis ».

devant le Maître du Tonnerre elle laisse éclater sa douleur en ces termes.

« O Jupiter, si mes remparts sont nés sous des présages qui doivent assurer leur durée, si les oracles de la Sibylle sont irrévocables, si tu as encore quelque considération pour la roche Tarpéienne, je viens en suppliante demander... »⁸⁾).

L'auteur poursuit en énumérant toutes les conquêtes de jadis et fait dire à Rome qu'elle a renoncé à toutes ces guerres. Voici la péroraison de ce discours :

« Les temps sont passés où tu nous accordais ces faveurs ; aujourd'hui, c'est du pain, du pain seulement que moi, Rome, je viens mendier. Aie pitié de ton peuple, ô le meilleur des pères. Epargne-moi les horreurs de la faim »⁹⁾).

Nous apprenons donc ici que Rome est née sous des auspices qui doivent assurer la durée de ses remparts : « *Mea moenia meruerunt nasci mansuris auguriis* » (v. 28).

Il est bien certain que Claudien établit un rapport direct entre les signes auguraux aperçus par Romulus et la durée de la ville qu'il fondait. Mais à l'époque où Claudien écrit, Rome est très vieille et elle a passé l'âge des conquêtes, ce qui lui importe le plus, c'est d'échapper à une atroce famine. En dépit de ce noir tableau, notre auteur s'efforce de ne pas croire à la misère de Rome, il a son chef,

⁸⁾ CLAUDIEN, *De bello Gildonico*, v. 17 sqq. :

« Exitii jam Roma timens et fessa negatis
Frugibus ad rapidi limen tendebat Olympi,
Non solito vultu, non qualis jura Britannis
Dividit, aut trepidis submittit fascibus Indos
Vox tenuis, tardique gradus oculique latentes
Interius: sedere genae, jejuna lacentos
Exedit macies: humeris vix sustinet aegris
Squalentem clipeum; laxata casside prodit
Canitiem, plenamque trahit rubiginis hastam
Attigit ut tandem caelum, genibusque Tonantis
Procubuit tales orditur moesta querelas.
Si mea mansuris meruerunt moenia nasci
Jupiter, auguriis: si stant immota Sibyllae
Carmina, Tarpeias si necdum respicis arces
Advenio supplex... ».

⁹⁾ CLAUDIEN, *De bello Gildonico*, v. 34 sqq. :

« Haec nobis, haec ante dabas, nunc pabulas tantum
Roma precor. Miserere tuae, pater optime, gentis;
Extremam defende famem ».

l'homme qui a sauvé Rome et qui la sauvera encore ; ce héros, un Barbare, époux de la nièce de l'empereur Théodose c'est Stilicon.

« Tant que tu es présent, Stilicon, le vieux corps de l'empire, battu et déchiré, retrouve de la jeunesse » ¹⁰⁾.

Ailleurs encore : « Mortel fortuné que Rome sauvée par toi nomme son père » ¹¹⁾.

Claudien a donc bien conscience que ce qu'il faudrait à Rome, c'est un quatrième père.

Aussi, après le sombre portrait de la vieille mendiant son pain, Claudien a-t-il décrit le miracle qu'il souhaite et qu'il attend : le rajeunissement de Rome. C'est pourquoi à la fin de la réponse de Jupiter, il a ajouté ces vers :

« Il dit, et d'un souffle, il rajeunit Rome ; elle retrouve soudain sa vigueur passée, ses cheveux perdent la blancheur de la vieillesse. Elle redresse son cimier, raffermir son casque et fait resplendir de nouveau l'orbe de son bouclier : sa lance, débarrassée de la rouille qui l'alourdissait, projette des éclairs » ¹²⁾.

En dépit de son optimisme, Claudien, en bien des endroits de son œuvre, reconnaît l'état lamentable dans lequel se trouve l'empire romain.

Tel ce propos de Stilicon à ses troupes avant un combat :

« Rendez à Rome son honneur. Que vos robustes épaules arrêtent l'écroulement de l'empire » ¹³⁾.

Ou bien, lorsque ailleurs Claudien parle en son propre nom :

« Quels éloges ne mérites-tu pas que je t'adresse Stilicon,

¹⁰⁾ CLAUDIEN, *Laudatio Stiliconis*, II, 201, 202:

« Te sospite fas est

Vexatum laceri corpus juvenescere regni ».

¹¹⁾ CLAUDIEN, *Laudatio Stiliconis*, III, 51:

« O felix, servata vocat quem Roma parentem ».

¹²⁾ CLAUDIEN, *De bello Gildonico*, v. 208 sqq.:

« Dixit, et afflavit Romam meliore juventa
Continuo redit ille vigor, senique colorem
Mutavere comae: solidatam crista resurgens
Erexit galeam, clipéique recanduit orbis
Et levis excussa micuit rubigine cornus ».

¹³⁾ CLAUDIEN, *De bello Getico*, v. 572:

« Romanum reparate decus, molemque labantis
Imperii fulcite humeris ».

toi dont les épaules ont servi de rempart au monde près de s'écrouler » ¹⁴⁾).

Ou, encore, quand il dit que la population veut émigrer en masse comme Horace, dans sa seizième épode, l'avait proposé. Autrefois, dans un moment critique, on avait émis l'idée de partir, maintenant la population se prépare.

« Déjà la population est prête à s'embarquer, à aller chercher un asile dans les ports de Sardaigne et à confier sa vie à la protection des vagues écumantes. La Sicile, elle-même, peu rassurée par l'étroit bras de mer qui la sépare de l'Italie, souhaiterait que la nature lui permît de s'écarter davantage, de laisser passer plus largement les flots ioniens en refoulant le cap Pelore. Les riches, dédaignant leurs lambris dorés, préféreraient une retraite plus sûre dans les cavernes de l'Eolie. Les trésors de l'avare ne sont plus pour lui qu'un fardeau et la gravité de ses soucis a raison de sa passion.

La peur naturellement bavarde donne crédit à toutes les imaginations : ce sont des songes que l'on raconte en public, des prodiges divins et de sinistres avertissements.

Que prédit le vol des oiseaux ? Qu'annonce aux mortels l'éclair qui brille dans le ciel ? Quel présage tirer des livres sibyllins, dépositaires des destinées de Rome ? » ¹⁵⁾).

Par ce passage, nous voyons que l'inquiétude née de la situation

¹⁴⁾ CLAUDIEN, *Adversus Rufinum*, I, 273 sqq. :

« Qua dignum te laude feram qui paene ruenti
Lapsuroque tuos humeros objeceris orbi ».

¹⁵⁾ CLAUDIEN, *De bello Getico*, 217 sqq. :

« ... Jamjam conscendere puppes,
Sardoniosque habitare sinus et inhospita Cynri
Saxa parant, vitamque freto spumante tueri.
Ipsa etiam diffusa brevi Trinacrio ponto
Si rerum natura sinat, discedere longe
Optet et Ionium refugo laxare Peloro.
Fulvae despicens auro laquearia dives,
Tutior Aeolus mallet vixisse cavernis.
Jamque oneri creduntur opes, tandemque libido
Haesit avaritiae gravioribus obruta curis.
Utque est ingenioque loquax et plurima fingi
Permittens credique timor: tum somnia vulgo
Narrari: tum monstra Deum, monitusque sinistri.
Quid meditentur aves, quid cum mortalibus Aether
Fulmineo velit igne loqui, quid carmine pascat
Fatidico custos Romani carbasus aevi ».

ou des prodiges (tel celui des loups aux portes de Milan) a gagné les habitants de Rome qui ont l'intention de quitter leur ville. Saint Jérôme lui-même a préféré ne pas demeurer et trouver en Palestine une terre d'accueil. Voici ce qu'il écrit dans une de ses lettres :

« Lis l'Apocalypse de Jean. Ces cantiques sur la femme revêtue de pourpre, le blasphème écrit sur son front, les sept colines, les eaux abondantes et la fuite de Babylone, considère-les en détail. Le Seigneur dit : Sortez d'elle, ô mon peuple, pour ne point participer à ses crimes et ne rien éprouver de ses fléaux (*Apoc.*, XVIII, 4). Reviens également à Jérémie et prête attention à son texte : Fuyez du milieu de Babylone ; tous, tant que vous êtes, sauvez votre vie ! Car elle est tombée, oui elle est tombée cette fameuse Babylone la grande ; elle est devenue la demeure des démons et la forteresse des esprits impurs. (*Jérémie*, LI, 8) » ¹⁶).

Le seul écrivain de cette époque à croire en l'éternité de Rome sans aucune restriction fut Ausone qui acceptait ce fait sans le discuter.

« Afin que tu n'ignore pas les temps que Rome la Ville Eternelle passa sous les rois et sous l'autorité du sénat, j'ai rédigé ces Fastes » ¹⁷).

« ... ainsi tu auras le nombre d'années écoulé depuis la fondation de la Ville Eternelle » ¹⁸).

« A mesure que tu dérouleras, Proculus, la suite des temps depuis Quirinus, premier roi de la Ville Eternelle » ¹⁹).

¹⁶ JÉRÔME, *Epîtres*, 46. Les Belles Lettres, Paris, 1951, t. II, p. 112: « Lege Apocalypsin Iohannis et quid de muliere purpurata et scripta in eius fronte blasphemia, septem montibus, aquis multis et Babylonis cantetur exitu contuere « Exite, inquit Dominus, de illa populus meus, et ne participes sitis delictorum eius et de plagis eius non accipiatis » (*Apoc.*, XVIII, 4). Ad Hieremiam quoque regrediens scriptum pariter adtende, fugite de medio Babylonis et resalvate unusquisque animam suam. Cecidit, enim, cecidit Babylon illa magna et facta est habitatio daemoniorum et custodio omnis spiritus immundi ».

¹⁷ AUSONE, *Epigrammes sur les Fastes*, I, 1 à 3:

« Ignota aeternae ne sint tibi tempora Romae
Regibus et patrum ducta sub imperiis
Digessi Fastos... ».

¹⁸ AUSONE, *Epigrammes sur les Fastes*, II, 3:

« Haec erit aeternae series ab origine Romae ».

¹⁹ AUSONE, *Epigrammes sur les Fastes*, III, 1 et 2:

« Urbis ab aeternae deducta rege Quirino
Annorum seriem quum Procule accipies ».

Il faut cependant remarquer qu'Ausone écrit ceci en 379, dans l'exaltation de son récent consulat et que, à l'époque où il écrit, sa ville de Bordeaux pas plus que Rome ne sont directement menacées. Moins de trente années plus tard, la situation est totalement différente, les frontières de l'empire craquent de toutes parts et les auteurs qui, comme Claudien, veulent croire à tout prix en la Ville Eternelle, interprètent le moindre fait comme un événement capable de rendre de la vigueur à la pauvre vieille femme.

Qu'il s'agisse de la bataille de Pollentia dont l'issue fut à ce point confuse que l'on ignore le vainqueur, ou de quelque autre combat dont l'Histoire a conservé à peine le nom, du moment que l'issue n'a pas été fatale à Rome, on n'hésite pas à y voir un signe de renouveau :

« Rome même, naguère en proie aux fureurs de la guerre civile, a retrouvé la paix ; elle relève maintenant sans crainte ses remparts. Redresse-toi, je t'en conjure, auguste mère, confiante en la faveur des dieux, bannis loin de toi les craintes humiliantes de la vieillesse : ô ville aussi immortelle que les cieux, avant que Lachésis fasse peser sur toi son joug implacable, les mondes obéiront à d'autres lois naturelles, le Tanais changeant son cours ira arroser l'Egypte et le Nil le Palus Maeotides, l'Eurus soufflera de l'Occident et le Zéphyr de l'Inde, le brûlant Auster calcinera les hauteurs du Caucase et l'Aquilon fera des champs de glace des sables de Gétulie. C'est ici que les Destins fixent un terme aux invasions annoncées par tant de prodiges, leurs menaces se sont dissipées » ²⁰).

Quelle belle leçon d'optimisme encore renforcé par l'*ἀδύνατον* géographique ! Cependant, avec le recul du temps, nous nous ren-

²⁰) CLAUDIEN, *De belle Getico*, 50 sqq. :

« Iura quoque internis furiis exercita plebis
 Secura iam Roma levat tranquillior arces.
 Surge, precor veneranda parens, et certa secundis
 Fide deis, humilemque metum depone senectae,
 Urbs aequava polo: tum demum ferrea sumet
 Jus in te Lachesis, cum sic mutaverit axem
 Foederibus natura novis ut flumine verso
 Irriget Aegyptum Tanais, Maeotida Nilus
 Eurusque ab occasu, Zephyrus se promat ab Indis
 Caucasiisque jugis calidus nigrantibus Austro
 Gaetulas Aquilo glacie constringat arenas.
 Fatales hucusque manus, crebrisque notatae
 Prodigiiis abiectae minae ».

dons bien compte que Claudien a crié victoire trop tôt et que les Destins n'ont pas du tout mis un terme aux invasions annoncées par des prodiges, les menaces de ceux-ci ne sont pas dissipées mais se sont aggravées dans les années qui suivirent. Voici ce que disait encore Claudien au lendemain de la victoire sur Rhadagaise à Fiéssole en 403 :

« Et maintenant, ô Rome, redresse ta tête altière. Vois ton ennemi chassé d'Italie s'enfuir honteusement avec une poignée d'hommes. On ne reconnaît plus celui qui naguère, sûr que tout plierait devant son attaque, jurait par le Danube qu'il ne délaçerait pas sa cuirasse avant d'avoir foulé sous ses pieds le sol du Forum. O vicissitudes des choses et de la destinée » ²¹).

Et, pour terminer l'étude de ces témoignages, examinons ce qu'écrivit notre auteur sur la reconquête de la Libye :

« Ici, il y allait du salut de Rome ; autrefois, on se défendit en temporisant ; ici, ne pas vaincre immédiatement, c'était risquer la défaite. Rome, dans cet horrible danger, faillit voir son peuple victime d'horribles supplices. La reprise de la Libye eut plus d'importance pour nous que sa première conquête » ²²).

Or, le salut de Rome qui dépend de la reconquête de la Libye, c'est de recouvrer une région productrice de blé. Heureusement, pour lui, le patriote ardent qu'était CLAUDIEN ne connut pas la défaite, car on perd sa trace après la disgrâce de Stilicon auquel il ne survécut probablement pas ²³).

²¹) CLAUDIEN, *De bello Getico*, 77 sqq. :

« Aspice, Roma, tuum, jam vertice celsior hastem
Aspice quam rarum referens inglorius agmen
Italia detrusus eat, quantumque priori
Dissimilis qui cuncta sibi cessura ruenti.
Pollicitus, patrii numen juraverat Istri !
Non nisi calcatis loricam ponere Rostris !
O rerum fatigue vices ! ».

²²) CLAUDIEN, *Laudatio Stiliconis*, I, v. 374 sqq. :

« Hic stabat romana salus ; ibi tempora tutas
Traxerunt dilata moras ; hic vincere tarde
Vinci paene fuit : discrimine Roma supremo
Inter supplicium populi deforme pependit
Et tanto Libyam fructu majore recepit
Quam peperit, quanto graviorem amisit dolorem ».

²³) Cfr. P. COURCELLE, *L'histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, Paris, 1948, p. 29 sqq.

AMMIEN MARCELLIN, contemporain lui aussi de ces événements, n'est pas un poète, mais un historien qui a été mêlé à la plupart des faits qu'il rapporte (par exemple la campagne contre Sapor)²⁴. Il a clairement exposé son opinion en plusieurs endroits de son œuvre. Voici le commentaire qu'il donne sur l'autorisation accordée en 376 aux Goths Thervinges par Valens de traverser le Danube et de venir s'établir dans l'empire romain :

« On eut si grand soin de ce peuple qui détruirait un jour l'empire romain qu'on n'en laissa pas un seul en arrière, fût-il même atteint d'une maladie mortelle »²⁵)

et plus loin il ajoute : « C'est ainsi qu'un zèle aveugle et imprudent préparait la ruine de Rome »²⁶).

Ailleurs, après le récit de la bataille d'Andrinople en 378 : « L'obscurité de la nuit qui se trouvait être sans lune, mit seule un terme à ces pertes à jamais irréparables qu'essuya l'état romain »²⁷).

AMMIEN s'est donc rendu compte a posteriori que la mesure prise par Valens, tant louée par ses courtisans et qui devait finalement coûter la vie à l'empereur, avait été déterminante dans la chute de Rome, et pourtant il semble bien qu'il ait cru, lui aussi, en l'éternité de Rome.

« Peu de jours après, par la providence de l'être suprême qui a élevé Rome dès son berceau et garanti son éternité »²⁸).

Examinons le texte de plus près, le latin porte *ab incunabulis* que je traduis par « dès son berceau ». Cela ne nous fait-il pas penser au tableau qu'il a lui-même tracé et que j'ai rapporté plus haut : « Au moment où cette Rome, dont la durée égalera celle du genre humain... » ?²⁹).

Là aussi, il est question du berceau de Rome *ab incunabulis primis*, or, dit-il, cette prime jeunesse compte environ trois cents

²⁴) AMMIEN MARCELLIN, XVIII, 6.

²⁵) AMMIEN MARCELLIN, XXXI, 4: « Et navabatur opera diligens ne qui Romanam rem eversurus derelinqueretur vel quassatur morbo letali ».

²⁶) *Ibid.*: « ita turbido instantium studio orbis Romani pernicies ducebatur ».

²⁷) AMMIEN MARCELLIN, XXXI, 13: « diremit haec numquam pensabilia damna (quae magno rebus stetero Romanis) nullo splendore lunari nox fulgens ».

²⁸) AMMIEN MARCELLIN, XIX, 10: « Moxque divini arbitrio numinis, quod auxit ab incunabulis Romam perpetuamque fore respondit ».

²⁹) P. 228.

ans, (*quod annis circumcluditur fere trecennis*), période pendant laquelle Rome combat autour de ses murailles ; l'auteur le dit lui-même, c'est « à peu près » juste. Pourquoi cette approximation ? Ammien a divisé la vie de Rome en quatre âges, l'enfance, l'adolescence, la maturité et la vieillesse, or si l'on accorde que l'enfance de Rome a duré « à peu près » trois cents ans, on peut aussi dire que son adolescence a également duré environ trois cents ans, de même que son âge mûr et que sa vieillesse, ce qui nous ramène à la notion fondamentale de 1200 ans. Ammien Marcellin pense donc que Rome aura une durée de 1200 ans, mais de plus, qu'elle vivra autant que la race humaine (*victura, dum erunt homines, Roma*)³⁰). Remarquons que l'auteur joue ici sur le sens du participe futur *victura* qui peut aussi bien venir de *vincere* (vaincre) que de *vivere* (vivre), c'est-à-dire, semble-t-il, que Rome vivra et sera victorieuse pendant 1200 ans tant qu'il y aura des hommes, autrement dit qu'avec la fin de Rome coïncidera la fin du monde.

Rappelons-nous aussi le mot de Claudien que j'ai cité plus haut et qui trouve également sa place ici : *Urbs aequaeva polo*, « Ville d'une durée égale à celle du monde »³¹).

Or, cette notion ne doit pas nous surprendre, car, de son côté, la tradition chrétienne avait adopté, elle aussi, ce mythe de Rome, ville à laquelle une certaine durée avait été conférée et à laquelle le sort du monde était lié. Ces vues, la pensée chrétienne les avait enrichies. C'est, en effet, dans le prolongement de cette idée qu'il faut replacer le cri désespéré de saint Jérôme, à la prise de Rome :

« Le flambeau du monde s'est éteint et dans une seule ville qui tombe c'est le genre humain tout entier qui périt »³²).

Reconnaîtrait-on ici celui qui avait dit tant de mal de la cité de Romulus, allant jusqu'à l'appeler la Prostituée de l'Apocalypse ?³³). Dans une de ses lettres, il écrit encore : « Qu'est-ce qui sera sauvé, si Rome meurt ? »³⁴).

³⁰) AMMIEN MARCELLIN, XIV, 6.

³¹) CLAUDIEN, *De bello Getico*, 54.

³²) SAINT JÉRÔME, *Commentaire sur Ezéchiel*, Prologue (*Patrologie Latine*, 25, 16) : « Postquam vero clarissimum terrarum omnium lumen exstinctum est, immo Romani imperii truncatum caput et ut verius dicam, in una Urbe totus orbis interiit ».

³³) Cfr. p. 233.

³⁴) SAINT JÉRÔME, *Epîtres*, 123, 17 : « Quid salvum est, si Roma perit ? ».

Ces textes sont, comme je l'ai dit plus haut, l'aboutissement d'une conception chrétienne qui a repris pour son compte un des éléments du mythe romain, à savoir, la durée déparée à la capitale de l'empire, et y a ajouté un élément propre à sa doctrine : la fin du monde.

D'ailleurs, dès le II^e siècle, les chrétiens avaient souligné le fait que leur religion était née en même temps que l'empire. Ils tiraient même de ce synchronisme un argument pour établir l'excellence de leur doctrine.

L'historien grec EUSÈBE, dans son *Histoire de l'Eglise*, nous a conservé le texte que MÉLITON, évêque de Sardes, adressa à l'empereur Marc-Aurèle pour lui prouver la supériorité du christianisme :

« En effet, la philosophie qui est la nôtre a d'abord fleuri chez les Barbares ; puis, elle s'est épanouie parmi tes peuples sous le grand règne d'Auguste ton aïeul, et ce fut surtout pour ton propre règne un bon augure. Car depuis, la grandeur, l'éclat et la puissance de Rome ont toujours grandi. Toi-même, tu en fus l'héritier désiré ; tu le resteras avec ton fils si tu conserves la philosophie qui est née avec l'empire, a commencé sous Auguste, et que tes ancêtres ont honorée à côté des autres religions. C'est une très grande preuve de l'excellence de notre doctrine qu'elle se soit épanouie en même temps que l'heureuse institution de l'empire et que, depuis lors, à partir du règne d'Auguste, rien de regrettable ne soit arrivé, mais, au contraire, que tout ait été brillant et glorieux selon les vœux de chacun. Seuls, entre tous, excités par des hommes malveillants, Néron et Domitien ont voulu faire de notre doctrine un sujet d'accusation ; depuis ces princes, selon une déraisonnable coutume, le mensonge des dénonciateurs a coulé contre nous » ³⁵).

³⁵) MÉLITON dans EUSÈBE, *Histoire Ecclésiastique* (Texte grec et traduction française de Emile Grapin, Paris, 1905), IV, 26, 7 à 9 :

« Ἡ γὰρ καθ' ἡμᾶς φιλοσοφία πρότερον μὲν ἐν βαρβάροις ἤκμασεν, ἐπανθήσασα δὲ τοῖς σοῖς ἔθνεσιν κατὰ τὴν Αὐγούστου τοῦ σοῦ προγόνου μεγάλην ἀρχήν, ἐγενήθη μάλιστα τῇ σῇ βασιλείᾳ αἷσιον ἀγαθόν. Ἐκτοτε γὰρ εἰς μέγα καὶ λαμπρὸν τὸ Ῥωμαίων ἡδξήθη κράτος, οὗ σὺ διάδοχος εὐκταὶος γέγονάς τε καὶ ἔσῃ μετὰ τοῦ παιδός, φυλάσσων τῆς βασιλείας τὴν σύντροφον καὶ συναρξαμένην Αὐγούστῳ φιλοσοφίαν, ἣν καὶ οἱ πρόγονοί σου πρὸς ταῖς ἄλλαις θρησκείαις ἐτίμησαν καὶ τοῦτο μέγιστον τεκμήριον τοῦ πρὸς ἀγαθοῦ τὸν καθ' ἡμᾶς λόγον συνακμάσαι τῇ καλῶς ἀρξαμένῃ βασιλείᾳ ἐκ τοῦ μηδὲν φαῦλον ἀπὸ τῆς Αὐγούστου ἀρχῆς ἀπαντῆσαι, ἀλλὰ τοῦναντίον ἅπαντα λαμπρὰ καὶ ἔνδοξα κατὰ τὰς πάντων εὐχάς. Μόνοι πάντων ἀναπεισθέντες ὑπὸ τινων βασκάνων ἀνθρώπων, τοῦ καθ' ἡμᾶς ἐν διαβολῇ καταστῆσαι λόγον ἠθέλησαν Νέρων

Nous voyons ici le dessein d'établir une corrélation de synchronisme et une manière de symbiose entre le christianisme et l'empire. Admirons l'habileté de l'évêque de Sardes : d'abord, il appelle sa religion celle de la philosophie, ensuite il dit, et c'est vrai, qu'elle a d'abord fleuri chez les Barbares et qu'ensuite elle s'est épanouie parmi les peuples dominés par Rome sous le règne d'Auguste ; or ceci est historiquement faux puisque né, à vrai dire sous Auguste, le Christ est mort sous le règne de Tibère.

Méliton le sait bien, mais il veut absolument pour sa démonstration que la religion qu'il défend soit née en même temps que l'empire τῆς βασιλείας τὴν σύντροφον... (φιλοσοφίαν) et qu'elle ait commencé avec Auguste le premier empereur, καὶ συναρξασμένην Αὐγούστῳ φιλοσοφίαν.

Et une troisième fois il le répète en faisant de cette idée une preuve de l'excellence du Christianisme, dont l'apparition a marqué le début d'une ère brillante et glorieuse pour l'humanité. Notre auteur n'achève pas le raisonnement, mais on sent très bien que, dans son esprit, empire et christianisme sont associés. Rome a pris un nouveau départ avec Auguste ; à cette même époque, la religion du Christ s'est développée, donc le jour où l'empire viendra à disparaître, tout périra avec lui. D'ailleurs, le Christ n'a-t-il pas annoncé qu'il reviendrait à la fin des temps ?

Et l'on peut se demander jusqu'à quel point on pourrait établir une relation dans les mots entre la fin des temps départis à Rome et la Parousie.

Cette alliance entre l'empire et l'Eglise chrétienne est, sans doute, née dès le moment où cette dernière a vu le jour. Nous pouvons en tout cas retrouver des indices du respect du Christianisme pour l'autorité dès le début des temps apostoliques. On connaît la réponse du Christ aux pharisiens qui lui demandaient s'il fallait payer le tribut à César : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » ³⁶⁾.

Cette parole a été reprise et précisée en plusieurs endroits des premiers textes chrétiens. Saint Paul s'exprime de cette manière : « Rendez donc à tous ce qui est dû, l'impôt à qui vous devez l'im-

καὶ Διοκλητιανός, ἀφ' ὧν καὶ τὸ τῆς συκοφαντίας ἀλόγῳ συνηθεία περὶ τοὺς τοιουτοὺς ῥυῆναι συμβέβηκεν ψεῦδος ».

³⁶⁾ MATTHIEU, XXII, 20 : « Reddite ergo quae sunt Caesaris, Caesari, et quae sunt Dei, Deo ».

pôt, le tribut à qui vous devez le tribut, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur » ³⁷⁾.

Ailleurs, l'apôtre des gentils invite les chrétiens à se soumettre aux autorités constituées : « Dis-leur d'être soumis aux princes et aux autorités, d'obéir aux ordres, de se préparer à faire n'importe quelle action pourvu qu'elle soit bonne » ³⁸⁾.

Et Saint Pierre écrit : « Craignez Dieu, honorez le roi » ³⁹⁾.

Et à cette époque, c'est Néron qui est le maître de l'empire... Nous voyons donc que, dès son origine, l'Eglise n'a pas voulu entrer en conflit avec le pouvoir temporel et même, a marqué son attachement à l'autorité établie.

A la fin du siècle suivant, l'idée s'est à la fois amplifiée et précisée. Ainsi dans les derniers mois de 197, TERTULLIEN a écrit dans son *Apologétique* :

« C'est pour nous un devoir rigoureux de respecter l'empereur, attendu qu'il est celui que notre Dieu a choisi, de sorte que je pourrais bien lui dire avec raison, il est davantage notre César, il a été établi par notre Dieu » ⁴⁰⁾.

Ainsi, avant même que les empereurs se soient convertis à la religion du Christ, les chrétiens les considéraient comme des représentants de Dieu sur la terre et ils les plaçaient au second rang, directement en dessous de Dieu :

« C'est pourquoi, puisqu'il est à moi, je travaille plus qu'un autre à sa conservation : car non seulement je la demande à Celui qui peut l'accorder, et je le demande étant tel qu'il faut être pour l'obtenir, mais encore, abaissant la majesté de César au dessous de Dieu, je le recommande plus efficacement à Dieu. à qui seul je le sou mets, et je le sou mets à Dieu parce que je n'en fais pas son égal » ⁴¹⁾.

³⁷⁾ PAUL, *Ad Romanos*, XIII, 7 : « Reddite ergo omnibus debita cui tributum, tributum, cui vectigal, vectigal, cui timorem, timorem, cui honorem, honorem ».

³⁸⁾ PAUL, *Ad Titum*, III, 1 : « Admone illos principibus et potestatibus subditos esse, dicto oboedire, ad omne opus bonum paratos esse ».

³⁹⁾ PIERRE, I, II, 7 : « Deum timete, regem honorificate ».

⁴⁰⁾ TERTULLIEN, *Apologétique*, XXXIII, 1 (éd. J. P. WALTZING, Vaillant Carmanne, Liège, 1920) : « (in imperatorem) quem necesse est suspiciamus ut eum, quem Dominus noster elegit, ut merito dixerim : Noster est magis Caesar, a nostro Deo constitutus ».

⁴¹⁾ *Ibid.*, XXXIII, 2 : « Ita que, ut meo, plus ego illi operor in salutem, si quidem non solum ab eo postulo eam, qui potest praestare aut quod talis postulo, qui merear impetrare, sed etiam quod, temperans maiestatem Caesaris infra Deum magis illum commendo Deo, cui soli eum subicio ; subicio autem cui non adaequo ».

Si nous examinons les raisons que donne Tertullien afin d'inciter les chrétiens à prier pour l'empereur, nous en découvrirons une qui nous surprendra. Voici le raisonnement : en priant pour que la fin du monde soit retardée par le répit accordé à l'empire, les chrétiens prient pour l'empereur et pour l'empire.

« Et une autre raison plus forte encore qui nous incite à prier pour l'empereur et même pour la prospérité de l'empire et pour l'Etat romain, c'est que nous savons que la fin du monde avec les calamités affreuses qui doivent en être les avant-coureurs n'est retardée que par le cours de l'empire romain, c'est pourquoi, nous ne voulons pas subir ces épreuves et pendant que nous prions afin de les retarder, nous prolongeons la durée de Rome » ⁴²).

Nous voyons donc, qu'à la fin du II^e siècle, la religion chrétienne s'est véritablement greffée sur le monde impérial. Mgr. Freppel, un des commentateurs de Tertullien, s'est ainsi exprimé à propos de ce passage :

« Ce sentiment sur le rôle providentiel de l'Empire nous montre quelle impression la puissance romaine faisait sur les esprits... on ne croyait pas à la possibilité d'un autre état social » ⁴³).

Et l'on peut ajouter : si bien que l'on pensait que la disparition de cet état social amènerait la fin du monde. Mais déjà dans l'Antiquité un penseur chrétien tint ce raisonnement : c'est LACTANCE.

L'auteur des *Institutions divines* a repris et complété ce que Tertullien avait écrit, mais il a introduit un nouvel élément : la fin du monde est proche, elle viendra au plus tard deux cents ans après lui. Notons qu'ici aussi Lactance n'est guère original ; il s'est contenté de reprendre ce qu'avait dit SAINT CYPRIEN dans son traité *Ad Demetrianum* :

« Mais, puisque vous êtes si ignorants des choses divines, il vous faut apprendre premièrement que le monde est déjà sur son déclin et qu'il n'a plus la même force ni la même vigueur

⁴²) TERTULLIEN, *Apologétique*, XXXII, 1 : « Est et alia maior necessitas nobis orandi pro imperatoribus etiam pro omni statu imperii rebusque romanis, qui vim maximam universo orbi imminentem ipsamque clausulam saeculi acerbitates horrendas comminantem Romani imperii commeatu scimus retardari. Itaque nolumus experiri et dum precamur differri, Romanae diuturnitati favemus ».

⁴³) FREPPEL, *Tertullien*, Paris, 1864, I, p. 140.

qu'il avait autrefois. Il n'est pas besoin pour le prouver de rapporter les autorités de la Sainte Ecriture, le monde lui-même le dit et témoigne assez par la décadence de toutes choses qu'il approche de sa fin » ⁴⁴).

LACTANCE a réuni les idées émises par TERTULLIEN d'une part et par saint CYPRIEN, d'autre part, et voici ce qu'il a écrit :

« Il semble pourtant que la fin des siècles ne peut être éloignée de plus de deux cents ans. Il paraît aussi visiblement que le monde est menacé d'une ruine prochaine ; et la seule circonstance qui peut diminuer notre crainte est que la ville de Rome subsiste encore dans un état florissant. Mais, quand cette capitale de l'univers aura été renversée et qu'elle ne sera plus qu'un amas de ruines, comme l'ont prédit les Sibylles, il ne restera plus aucune raison de douter que la fin des siècles ne soit arrivée. C'est pourquoi si les ordres et les décrets de Dieu peuvent être différés, nous le devons prier que l'abominable tyran qui doit commettre tant de crimes et éteindre cette lumière dont la disparition sera suivie de la ruine du monde ne vienne pas si tôt » ⁴⁵).

Ce texte est capital dans notre exposé, car nous retrouvons ici toutes les données du problème. D'abord l'auteur déclare que la fin du monde que précèdera la ruine de Rome n'est pas éloignée de plus de deux cents ans. Pourquoi ?

Parce que si, comme nous l'avons vu plus haut, Rome devait vivre douze siècles, cela signifie (si l'on s'en tient à la chronologie classique donnant 753 A. C. N. comme date de la fondation de la

⁴⁴) SAINT CYPRIEN, *Ad Demetrianum*, III (CSEL, III, I, HARTEL 1868): « Qua in parte qui ignarus divinae cognitionis et veritatis alienus es illud primo in loco scire debes senuisse iam saeculum non illis viribus stare quibus prius steterat nec vigore et robore ipso valere quo antea praevalerat; hoc etiam, nobis tacentibus, et nulla de scripturis sanctis praedicationibusque divinis documenta pro mentibus ipse iam loquitur et occasum sui rerum labentium probatione testatur ».

⁴⁵) LACTANCE, *Institutiones Divines*, VII, 25, 5 à 8 (éd. Samuel BRANDT, CSEL, vol. XIX, Vienne, 1890, p. 664): « Omnis tamen expectatio non amplius quam ducentorum videtur annorum, etiam res ipsa declarat lapsum ruinamque rerum brevi fore, nisi quod incolumi urbe Roma nihil istius videtur esse metuendum, at vero cum caput illud orbis occiderit et ῥύμη esse coeperit quod Sibyllae fore aiunt, qui dubitet venisse iam finem rebus humanis orbique terrarum ? Illa est civitas quae adhuc sustentat omnia, precandusque nobis et adorandus est deus coeli, si tamen statuta eius et placita differri possunt, ne citius quam putamus tyrannus ille abominabilis veniat, qui tantum facinus molitur ac lumen illud effodiat cuius interitu mundus ipse lapsurus est ».

ville) que la « Ville Eternelle » ne devait pas « mourir » avant 452 P. C. N. Or, Lactance écrit à l'aube du IV^e siècle, ce qui semble confirmer le raisonnement qu'on vient de lire.

Ensuite l'auteur affirme que la seule circonstance qui peut diminuer ses craintes, c'est que Rome est encore dans un état florissant, car cette ville soutient et conserve tout l'univers. Or, Tertullien avait, lui aussi, exprimé cette idée. Lactance dit encore que Rome périra selon les prophéties des Sibylles (Tertullien n'aurait jamais osé préférer une telle parole qui, à son époque, aurait passé pour une malédiction).

Rome périra par le fait d'un abominable tyran, apprenons-nous encore ; il n'y a guère là, semble-t-il, qu'une allusion à l'Antéchrist, mais lorsque Rome approchera de sa fin, nous trouverons un homme qui se croira, en effet, investi d'une mission divine, car il entend des voix qui l'incitent à ravager la Ville. Ce guerrier, c'est Alaric, roi des Wisigoths.

Mais l'auteur nous donne le moyen qu'il croit être infaillible pour éviter semblable catastrophe. Ce n'est pas difficile : il suffit que le monde se convertisse en masse et que, seul, le vrai Dieu soit honoré.

« Si le vrai Dieu seul était honoré, il n'y aurait plus de dissensions ni de guerres. Les hommes seraient unis par les liens d'une charité indissoluble puisqu'ils se regarderaient tous comme des frères... Si Dieu les avait avertis, ils auraient appris à se contenter de peu... qu'elle serait heureuse la condition des hommes, quel âge d'or sur la terre si la douceur, la piété, la paix, l'innocence, la justice, la modération et la bonne foi s'y installaient ! » ⁴⁶⁾.

Quelques années plus tard, par l'édit de Milan, Constantin accorda la liberté religieuse, ce qui, d'après Lactance, aurait dû ouvrir une ère de prospérité pour l'humanité. Or, dès ce moment, la déchéance de l'empire a commencé.

Dès lors, les partisans du culte des dieux se mirent à accuser

⁴⁶⁾ LACTANCE, *Institutions divines*, V, 8, 6 à 8 (CSEL, vol. XIX, Vienne, 1890, éd. SAMUEL BRANDT, p. 422) : « Quodsi solus deus coleretur, non essent dissensiones et bella, cum scirent homines unius se dei filios esse ideoque divinae necessitudinis sacro et inviolabili vinculo copulatos..., si deo praecipiente didicissent et suo et parvo esse contenti... Quam beatus esset quamque aureus humanarum rerum status, si per totum orbem mansuetudo et pietas et pax et innocentia et aequitas et temperantia et fides moraretur ».

les chrétiens d'être responsables des maux de l'empire qui croissaient de jour en jour. La querelle s'amplifia pour ne se terminer qu'après la chute de Rome, et *La Cité de Dieu* a mis un point final à cette longue polémique. Nous consacrerons notre chapitre suivant à étudier cette lutte « à mort », peut-on dire, entre les deux religions.

Après 313, les rôles sont changés ; les chrétiens vont se faire les défenseurs de l'idée que la vie du monde continue à se dérouler comme par le passé tandis que les païens déclareront que tout va de mal en pis.

Cependant, à la fin du IV^e siècle, le malaise devint général, on sentait le drame dans l'air. Saint JEAN CHRYSOSTOME aura beau proclamer que le monde vit tranquille, personne ne le croira quand il dit :

« Sur toute l'étendue qu'éclaire le soleil, depuis le Tigre jusqu'aux îles Britanniques, tout l'empire romain vit en paix..., les incursions des Barbares sont faites pour ceux qu'une paix parfaite endormirait »⁴⁷⁾.

Cependant, les invasions des Wisigoths vont faire réfléchir les contemporains. Comme nous l'avons vu plus haut à propos de l'épisode des loups, on va reprendre le problème de la durée de Rome. De plus, Lactance avait parlé d'un abominable tyran qui viendrait détruire la Ville, on voulut identifier Alaric avec ce destructeur.

Au moment où le roi des Wisigoths veut entreprendre une action contre Rome, un vieillard lui dit que c'est folie de s'attaquer à la ville sacrée et que d'ailleurs les pires malédictions sont promises à qui osera le faire. Alaric répond alors qu'il a entendu une voix lui enjoignant de prendre Rome cette année : « Assez tardé, Alaric, cette année franchissant hardiment les Alpes Italiques, tu pénétreras jusqu'à la Ville »⁴⁸⁾.

Je donnerai de ce texte la transcription qu'en a faite J. KOCH dans l'édition Teubner :

« Rumpe omnes, Alarice, moras ; hoc impiger annO
Alpibus Italiae ruptis, penetrabis ad urbeM ».

⁴⁷⁾ SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Interpretatio ad Isaiam*, 2 (P. G., t. 56. C. 33) :

« Νυνὶ δὲ ὁ σὺν ἡλίου ἐφορᾷ γῆν ἀπὸ τοῦ Τίγρητος ἐπὶ τὰς Βρεττανικὰς νήσους, αὐτῇ, πᾶσα... [ἐν εἰρήνῃ διάγει]... καὶ ὑπὸ τῆς εἰρήνης χαυνοτέροις γιγνομένοις τῶν βαρβάρων εἶναι τὰς ἐπιδρομὰς ».

⁴⁸⁾ CLAUDIEN, *De bello Getico*, 547 sqq.

Est-ce une coïncidence ou un effet voulu par Claudien ? Ce fait est curieux et devait être signalé : les quatre lettres aux extrémités de ces deux vers prophétiques forment le nom même de la ville à conquérir. Notre auteur est très heureux de constater que cette prémonition était fausse, mais encore une fois, il se réjouit trop tôt, car finalement Alaric prendra Rome. L'historien Socrate nous a également conservé cette fable à propos de la mission destructrice d'Alaric qui, dans un discours, déclare :

« Ce n'est pas de moi-même que je pars, mais je ne sais qui, tous les jours, m'exhorte et me stimule en disant : Pars, tu es destiné à ravager Rome » ⁴⁹).

Nanti de sa mission quasi divine, Alaric prit Rome et mourut peu après. Cela frappa les esprits au point que lorsque plus tard en 452 Attila voulut prendre Rome, les siens l'en détournèrent en lui rappelant le sort du roi des Wisigoths ; JORDANES, l'auteur de *L'histoire des Goths*, nous a conservé cette curieuse anecdote :

« L'intention d'Attila était de s'avancer jusqu'à Rome, mais, comme le rapporte l'historien Priscus, les siens l'en détournèrent non par intérêt pour la ville qu'ils eussent voulu détruire, mais par crainte qu'il n'arrivât malheur à leur roi, auquel ils rappellèrent l'exemple d'Alaric, l'ancien roi des Wisigoths qui n'avait pas survécu longtemps après avoir pris Rome, mais était mort presque aussitôt » ⁵⁰).

Ceci nous remet en mémoire une idée romaine qui veut que l'homme expie pour avoir accompli une action qui le dépasse.

Par exemple, Furius Camillus après avoir pris Véies adresse au ciel cette prière :

« Si pour compenser la prospérité qui vient de nous échoir d'avoir pris cette ville, nous devons éprouver quelque malheur, épargnez, je vous en conjure, la ville de Rome et son armée et

⁴⁹) SOCRATE, VIII, 10:

« Οὐκ ἐγὼ ἐθέλοντής ἐπὶ τὰ ἐκεῖ πορεύομαι · ἀλλὰ τις καθ' ἑκάστην ἡμερὰν ὀχλεῖ μοι βασανίζων, καὶ λέγων. Ἄπιθι, τὴν Ῥωμαίων πόρθησον πόλιν ».

⁵⁰) JORDANES, *De rebus Geticis*, 42: « Quumque ad Romam animus fuisset ejus attentus accedere, sui eum, ut Priscus refert historicus, remove, non urbi, cui inimici erant consulentes: sed Alarici quondam Vesegotharum regis obicientes exemplum, veriti regis sui fortunam, quia ille post fractam Romam diu non super-vixerat, sed protinus rebus excessit humanis ».

faites-le retomber sur moi en l'adoucissant le plus qu'il vous sera possible »⁵¹).

Plus tard, encore, lorsque le 29 mai 1453, Mahomet II se fut emparé de Constantinople, il remercia Dieu et répandit une poignée de poussière sur sa tête avant d'entrer à Sainte Sophie. Mais, avant que tombât la Ville Eternelle, le problème de sa durée s'était à nouveau posé avec acuité. On préféra rester dans l'ignorance plutôt que de s'acheminer par des recherches vers l'effrayante vérité. C'est ainsi que Constance persécuta ceux qui s'adonnaient à la magie parce qu'il voyait dans les hommes cherchant à pénétrer les destins de l'empire, des conspirateurs. Aussi les faisait-il punir de mort.

« ... Que tous s'abstiennent désormais du désir de connaître l'avenir. Quiconque aura enfreint ces ordres sera condamné à mort et exécuté par le glaive »⁵²).

Auguste, lui-même, une fois revêtu du pontificat suprême, avait ordonné l'autodafé des ouvrages qui dévoilaient la future destruction de Rome⁵³).

Plus tard, Stilicon fit détruire les livres Sibyllins. Est-ce parce qu'il voulait laisser ses concitoyens dans l'ignorance du destin annoncé, car que contenaient-ils d'autre, ces écrits qui étaient s'il faut en croire Claudien : « ... dépositaires des destinées de Rome »⁵⁴).

Et le dernier païen adorateur de la « Ville Eternelle » RUTILIUS NAMATIANUS, ne les a-t-il pas appelés : « ... les gages d'un empire éternel »⁵⁵), croyant naïvement que Rome ne serait pas tombée si Stilicon n'avait pas fait détruire les livres Sibyllins.

Ailleurs encore, Stilicon nous apparaît comme l'homme qui a voulu arrêter le cours du Destin. L'historien grec Zozime nous a légué cette curieuse anecdote :

« On rapporte que Stilicon ne put échapper aux arrêts de la Justice à cause d'une autre impiété assez semblable. Il fit

⁵¹) PLUTARQUE, *Camille*, 5, trad. Ricard, cité par J. HUBAUX, *Les grands mythes de Rome*, Paris, 1945.

⁵²) *Codex Theodosianus*, IX, 16, 4-5: « Sileat omnibus perpetuo divinandis curiositas. Etenim supplicium capitis feret gladio ultore prostratus; quicumque iussis obsequium denegaverit ».

⁵³) Cfr. Franz CUMONT, *La fin du monde selon les mages occidentaux*, dans *Revue de l'Histoire des Religions*, CIII, 1931, p. 65.

⁵⁴) CLAUDIEN, *De bello Getico*, 232: « custos Romani carbasus aevi ».

⁵⁵) RUTILIUS NAMATIANUS, *Itinerarium*, 54: « fatalia pignora aeterni regni ».

enlever l'or qui se trouvait en abondance sur les portes d'un temple au Capitole. Lorsque l'or fut enlevé, une inscription apparut : 'Misero regi servantur', elles sont conservées pour le malheur d'un roi, et l'indication fut vérifiée peu après »⁵⁶).

Or n'y avait-il pas à Rome, au Capitole, le temple de Minerve sur les portes duquel on enfonçait chaque année le *clavus annalis*, grâce à quoi l'on pouvait facilement faire le compte des années de la Ville ?

Malheureusement, cet autre coup de force du chef vandale ne réussit pas non plus ; Rome tomba alors qu'Alaric était déjà sous les murs de l'ancienne maîtresse du monde et que, pour diminuer encore, si c'était possible, le prestige d'Honorius l'empereur fantoche, le roi des Wisigoths venait de donner un nouveau maître à l'empire en la personne d'Attale. Celui-ci, petit personnage sorti de l'ombre, osa presque entreprendre ce que l'empereur aurait dû faire : défendre Rome.

Quelle naïveté, mais aussi quelle émotion se dégage de ces beaux médaillons en argent qu'il fit frapper en cette occasion ! On y voit au revers la *dea Roma* avec un globe surmonté de la victoire et en exergue cette légende illusoire : INVICTA ROMA AETERNA⁵⁷).

Ainsi donc, jusqu'au dernier moment, il s'est trouvé des hommes pour croire au mythe de « Rome Ville Eternelle », mais nous avons vu que la ville de Romulus avait reçu du ciel une durée limitée et que le dieu Terme a finalement repris sa revanche en dépit de la promesse de Jupiter *imperium sine fine dedi*, car, mythe augustéen, l'empire sans fin ne faisait pas partie de l'horoscope primitif de la ville.

En effet, les douze vautours aperçus par Romulus étaient un indice même de durée limitée.

Le Christianisme qui s'est développé à partir de Tibère ne pouvait croire en un autre état social, aussi s'est-il naturellement adapté

⁵⁶) ZOZIME, *Historia Nova*, V, 38 (éd. MENDELSON, Teubner, Leipzig, 1887) : « ... λέγεται δὲ καὶ Στελίωνα δι' ἐτέραν οὐ πόρρω ταύτης ἀσέβειαν τῆς Δίκης τὰ ἀπόρρητα μὴ διαφυγεῖν καὶ οὗτος γὰρ θύρας ἐν τῇ τῆς Ρώμης καπιτωλίου χρυσίῳ πολλὴν ἔλκοντι σταθμὸν ἡμφιεσμένους ἀπολεπίσαι προστάζει τοὺς δὲ τοῦτο πληρῶσαι ταχθέντας εὐρεῖν ἐν τινὶ μέρει τῶν θυρῶν γεγραμμένον « misero regi servantur » ὅπερ ἐστὶν « ἀθλίῳ τυράννῳ φυλάττονται » καὶ εἰς ἔργον ἐξέβη τὸ γεγραμμένον ».

⁵⁷) Cfr. W. FROEHMER, *Les médaillons de l'empire romain*, Paris, 1878, pp. 344 et 345.

à l'empire, sur lequel il a d'ailleurs calqué son organisation. A côté de son dogme, il entretenait parmi ses fidèles la croyance en la fin du monde qui suivrait la chute de Rome. Aussi, imagine-t-on quelle dut être la détresse du monde lorsque tomba la capitale de l'empire. Tout l'avenir de l'humanité semblait compromis, rappelons-nous le cri d'angoisse de saint Jérôme : *Quid salvum est si Roma perit ?*

Heureusement pour l'avenir du monde, il y eut un homme qui, au lendemain même de la catastrophe, entreprit de rassurer les esprits.

Il fallait quelqu'un qui dît aux hommes que tout le destin de l'humanité n'était pas compromis parce qu'une ville était tombée et qui, en dépit des victoires matérielles des Barbares, prétendît sauver du naufrage les valeurs morales de la civilisation antique.

On affirme que chaque époque produit ses héros, or s'il est une période où cet adage fut vrai, c'est certainement au moment envisagé dans cette étude, car saint Augustin fut vraiment l'homme de son époque. Ce fut grâce à lui qu'au milieu de toutes les vicissitudes du v^e siècle, l'humanité ne perdit pas sa croyance en la vie.

II

Saint Augustin en l'an 410

Nous avons vu au chapitre précédent quels furent les prodromes de la prise de Rome en 410. Alors que le monde attendait sa fin, saint Augustin crut d'abord que l'univers était secoué par les dernières convulsions annonçant le trépas, mais il sut se dégager assez rapidement des idées traditionnelles qui emprisonnaient ses contemporains. Cette année 410 marqua une étape décisive dans la lutte entre les deux cultes car, jusqu'à cette date, les auteurs chrétiens ne s'étaient plus guère occupés de leurs adversaires, assurés, semble-t-il, que ceux-ci n'allaient pas tarder à être éliminés.

A la fin du iv^e siècle, les païens n'eurent plus le droit d'honorer leurs idoles, en vertu des lois prises par les empereurs et notamment par Théodose qui, en édictant des mesures draconiennes, voulut abolir tout ce qui subsistait de l'ancienne religion romaine ⁵⁸).

⁵⁸) Cfr. BARDY, *Les lois contre les cultes païens*, note 138 dans *Œuvres de saint Augustin*, 1^{re} série opuscules, t. X, Mélanges doctrinaux, Paris, Desclée de Brouwer, 1952, p. 770.

Cfr. également à ce sujet :

— Le 24 février 391 : interdiction de toute cérémonie païenne dans la ville de Rome, sacrifice, visite de temple, hommage aux images des dieux ⁵⁹).

— Le 16 juin 391 : interdiction du culte païen en Egypte ⁶⁰).

— Le 8 novembre 392 : défense à quiconque, en n'importe quel endroit, même dans le privé, de faire des sacrifices, d'honorer les lares par le feu, les génies par les libations, les pénates par l'encens, d'adorer les idoles, d'élever des autels de gazon, le tout sous peine d'amende ou de confiscation ⁶¹).

Dans son introduction à *La Cité de Dieu*, P. DE LABRIOLLE ⁶²) note ce qui suit :

« Après la mort de Théodose, ses fils, Arcadius en Orient, Honorius en Occident, appliquèrent avec une vigueur redoublée les lois de leur 'divin' père.

Le 7 décembre 396, les prêtres, les 'ministres', les 'préfets', les hiérophantes se voyaient dépouillés de leurs dernières immunités ⁶³). La loi du 15 novembre 407, adressée par Honorius à Curtius, préfet du prétoire d'Italie, supprima les allocations (*annonae*) qui servaient à payer les *epula sacra* et les jeux rituels. Les statues des temples et des *fana* en seraient retirées. Les édifices même, soit dans les cités, soit dans les *oppida*, soit même en dehors des *oppida*, étaient revendiqués *ad usum publicum*. Les *arae* devaient être détruites. Toutes les *festivitates* en l'honneur de l'ancien culte (*in honorem sacrilegi ritus*) seraient supprimées et les évêques étaient invités à y tenir la main. Les magistrats et leur personnel (*officia*) seraient frappés d'une amende de vingt livres d'or en cas de connivence avec les délinquants » ⁶⁴).

Remarquons bien que la loi impériale invite les évêques à se

P. DE LABRIOLLE, dans *Histoire de l'Eglise*, par A. FLICHE et V. MARTIN, Paris, 1936, pp. 177-192.

J. R. PALANQUE, *ibid.*, pp. 513-519.

A. PICANIOL, *L'empire chrétien dans Histoire générale*, de G. GLOTZ, Paris, 1947, pp. 221-228-258.

J. GEFFCKEN, *Der Ausgang des griechisch-römischen Heidentums*, Heidelberg, 1920, pp. 153-162.

⁵⁹) *Codex Theodosianus*, XVI, X, 10.

⁶⁰) *Codex Theodosianus*, XVI, X, 11.

⁶¹) *Codex Theodosianus*, XVI, X, 12.

⁶²) P. DE LABRIOLLE, dans AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, Texte et traduction avec une introduction et des notes, Garnier, Paris, s. d., p. XXX.

⁶³) *Codex Theodosianus*, XVI, X, 14.

⁶⁴) *Codex Theodosianus*, XVI, X, 19.

montrer vigilants pour l'application des mesures prescrites. Or si les empereurs ont adopté cette attitude à l'égard des adorateurs des dieux, c'est que ces païens devaient être considérés comme une minorité, car, dans l'instabilité où se trouvait l'empire à cette époque, jamais les chefs de l'Etat n'auraient osé faire se dresser contre eux une faction redoutable par le nombre. De plus, si nous examinons les ouvrages de saint Augustin antérieurs à la chute de Rome, nous constatons que le savant docteur considère les païens comme peu dignes d'intérêt, tandis qu'après 410, il va écrire des traités, prononcer des sermons et entreprendre enfin son ouvrage capital *La Cité de Dieu* pour répondre aux accusations de ceux que, quelques années plus tôt, il tenait pour les représentants d'une secte en voie d'extinction.

Ainsi dans son ouvrage sur *La divination des démons*, écrit entre 406 et la prise de Rome, l'évêque d'Hippone écrit à propos des païens :

« Qu'ils aillent donc à présent et qu'ils essaient encore de défendre leurs vieilles superstitions en face de la religion chrétienne vis-à-vis du Dieu véritable, pour s'effrondrer alors avec fracas ! Car voici encore ce qui est écrit d'eux dans un psaume où le Prophète déclare : 'Vous vous êtes assis sur un trône, vous qui jugez selon la Justice. Vous avez châtié les nations, et l'impie a péri ; vous avez effacé leur nom à jamais et pour les siècles des siècles. Les glaives de l'ennemi sont pour toujours réduits à l'impuissance et vous avez détruit leurs villes. Leur mémoire a péri avec fracas ; mais le Seigneur demeure éternellement'. (*Psalm.*, IX, 5. 8). Il est donc nécessaire que toutes ces choses s'accomplissent et si quelques-uns qui sont restés des païens osent encore faire parade de leurs doctrines fanfaronnes et moquer les chrétiens comme parfaits ignorants, il n'y a point à nous troubler tandis que nous voyons se réaliser en eux les prophéties »⁶⁵).

⁶⁵) AUGUSTIN, *De divinatione daemonum.*, X, 14 dans *Œuvres de saint Augustin*, 1^{re} série, t. X, Mélanges doctrinaux, texte et traduction de J. BOUTET, Paris, Desclée de Brouwer, 1952, p. 688 : « Eant nunc isti, et adhuc contra christianam religionem et contra verum Dei cultum vanitates pristinas defensitare audeant ut cum strepitu pereant. Nam et hoc de illis praedictum est in Psalmo, dicente Propheta: Sedisti super thronum qui judicas aequitatem. Increpasti gentes, et periit impius; nomen eorum delesti in aeternum et in saeculum saeculi. Inimici defererunt frameae in finem et civitates eorum destruxisti. Periit memoria eorum cum strepitu et Dominus in aeternum permanet (*Psalm.*, IX, 5, 8). Necesse est ergo ut impleantur omnia haec: nec quod adhuc audent ipsi pauci qui remanserunt vani-

Nous apprenons par ce texte que les païens sont peu nombreux (*ipsi pauci qui remanserunt*) qui essaient de défendre leurs superstitions d'un âge révolu (*vanitates pristinas defensitare*) ou de faire parade de leurs doctrines fanfaronnes (*vaniloquas suas ostentare doctrinas*). Nous voyons encore que la prophétie citée est en train de se réaliser, que le nom même des païens est effacé à jamais (*nomen eorum delesti in aeternum*).

Plus loin, nous lisons que le nombre des adorateurs des dieux décroît d'année en année :

« Qu'ils raillent donc tant qu'ils pourront notre ignorance et notre folie prétendues, et qu'ils vantent leur science et leur sagesse ! Ce que je sais, c'est que nos railleurs sont en plus petit nombre cette année qu'ils ne l'étaient l'an passé.

Depuis, en effet, que les nations ont frémi et que les peuples ont formé de vains projets contre le Seigneur et contre son Christ, depuis le temps où le sang des saints était répandu par eux et que l'Eglise était ravagée, ils n'ont jusqu'à présent et sans arrêt cessé de décroître » ⁶⁶).

L'auteur, après avoir cité une prophétie sur les persécutions qu'a endurées l'Eglise, termine en déclarant :

« Cependant, s'ils le daignent, qu'ils lisent nos présentes pages et quand leur réplique sera parvenue à notre connaissance, nous y répondrons, pour autant que le Seigneur y aide » ⁶⁷).

Ainsi saint Augustin veut bien répondre à ses éventuels adversaires si ceux-ci jugent bon de lire la prose de l'évêque d'Hippone. Il faut, semble-t-il, prendre cette phrase dans un sens ironique que lui confère l'hypothétique *si dignentur*, car le savant docteur estime que jamais ne lui parviendra une réponse à son traité. Or, ce cas n'est pas unique, car si nous parcourons d'autres œuvres écrites par notre auteur avant 410, nous le verrons adopter la même attitude.

loquas suas ostentare doctrinas et Christianos tanquam imperitissimos irridere, moveri debemus, dum in eis impleri ea quae praedicta sunt videamus ».

⁶⁶) *Ibid.* : « Irrideant ergo, quantum possunt, tanquam imperitiam et stultitiam nostram et jactent doctrinam et sapientiam suam. Illud scio, quod isti irrisores nostri pauciores sunt hoc anno quam fuerunt anno priore. Ex quo enim « fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania adversus Dominum et adversus Christum ejus » quando ab eis fundebatur sanguis sanctorum et vastabatur Ecclesia usque ad hoc tempus et deinceps quotidie minuuntur ».

⁶⁷) *Ibid.* : « Legant tamen haec nostra si dignentur et cum ad nos contradictiones eorum pervenerint, quantum Dominus adjuvat respondebimus ».

Examinons d'abord la correspondance ; une lettre bien curieuse retiendra notre attention ; il s'agit d'une demande formulée par Maxime de Madaure et de la réponse qu'y donna Augustin. Maxime, vieux professeur demeuré attaché au culte des dieux, habitait Madaure, cette ville où saint Augustin fit ce qu'on appellerait aujourd'hui ses humanités. S'il y eut entre ces deux hommes un échange de correspondance, nous n'avons hélas ! conservé qu'une seule des lettres de Maxime à Augustin, (celle-ci date de 390), ainsi que la réponse du fils de Monique (de la même année) ⁶⁸).

Après avoir déclaré qu'on n'est pas obligé de croire ce que racontent les Grecs, à savoir que les dieux demeurent sur le mont Olympe, Maxime proclame alors sa croyance en un Dieu unique, sans commencement et sans lignée ⁶⁹), père puissant et magnifique de tous.

Ensuite, Maxime critique les martyrs chrétiens d'Afrique et le culte qu'on leur rend en délaissant les temples et en négligeant les mânes des ancêtres.

Il termine alors en demandant à Augustin de lui dire qui est le Dieu des chrétiens. Voici le texte :

« Mais je vous demande, à vous homme si sage, de mettre de côté cette vigoureuse éloquence qui vous place au-dessus de tous, ces raisonnements dont vous vous armez à la manière de Chrysippe, et cette dialectique dont les nerveux efforts ne laissent à personne rien de certain, pour me dire quel est ce Dieu que vous autres, chrétiens, vous déclarez être le vôtre, et que vous dites voir présent dans les lieux cachés : c'est en plein jour que nous autres nous adorons nos dieux ; lorsque nous leur adressons nos prières, les oreilles de tous les mortels peuvent les entendre ; nous nous les rendons propices par de doux sacrifices et nous voulons que cela soit vu et approuvé de tous.

Faible vieillard, je ne dois pas pousser plus loin cette lutte et je me range volontiers à cette pensée du rhéteur de Mantoue :

« Chacun suit son plaisir » (VIRGILE, *Bucoliques*, II, 64).
Après cela, je ne doute point, homme rare, qui vous êtes séparé de ma religion, que cette lettre, si elle vient à être dérobée, ne périsse dans les flammes ou de toute autre manière. Si cela arrive, le papier seul sera perdu et non point notre parole, car je croirai toujours que l'idée en demeure dans l'âme de tout homme vraiment religieux. Que les dieux vous conservent, ces

⁶⁸) Il s'agit des lettres 16 et 17 (*Patrologie Latine*, 33, 81 à 85).

⁶⁹) *Sine prole naturae* : allusion assez directe au Christianisme où Jésus est Dieu et fils de Dieu, 'qui, à ma connaissance, n'a jamais été relevée.

dieux par lesquels nous sommes sur la terre, et par le père commun des cieux et des mortels, ces dieux que nous honorons et que nous adorons de mille manières différentes » ⁷⁰).

Ainsi donc, un païen qui se vante d'être fidèle aux dieux laisse percer ses appréhensions de voir disparaître ceux qui conservent le culte des idoles, quand, dans le dernier paragraphe, l'auteur déclare que si sa lettre est dérobée, elle périra dans les flammes ou de toute autre manière mais que tous les hommes religieux en conservent l'empreinte.

Examinons maintenant la réponse qu'Augustin adresse à ce païen. Nous sommes, rappelons-le, avant 410 ! Evidemment, on peut faire remarquer que les reproches de Maxime relèvent plus du domaine théologique ou culturel que du domaine pratique et concret, ce qui sera le cas après la chute de Rome ; mais, c'est justement ce fait qui a déterminé le changement d'attitude chez Augustin. Nous verrons dans le paragraphe suivant le but que se proposait d'atteindre l'évêque d'Hippone en entamant la rédaction de *La Cité de Dieu* tandis que dans les présentes pages nous essayons de découvrir le revirement qui s'est opéré dans son esprit à la suite de la grande catastrophe. Le savant docteur commence sa lettre de réponse à Maxime en posant la question : « Fait-on quelque chose de sérieux ou bien plaisante-t-on ? » ⁷¹).

⁷⁰) MAXIME, *Ep. XVI (Patrologie Latine, 33, 82)* :

3. « Sed illud quaeso, vir sapientissime, uti remoto facundiae robore atque exploso, qua cunctis clarus es, omissis etiam quibus pugnare solebas Chrysippeis argumentis, postposita paululum dialectica, quae nervorum suorum luctamine nihil certi cuiquam relinquere nititur, ipsa re approbes, qui sit iste Deus quem vobis, Christiani quasi proprium vindicatis, et in locis abditis praesentem vos videre componitis. Nos etenim deos nostros luce palam ante oculos atque aures omnium mortalium piis precibus adoramus et per suaves hostias propitios nobis efficimus, et a cunctis haec cerni et probari contendimus.

4. Sed ulterius huic certamini me senex invalidus subtraho et in... sententiam Mantuani rhetoris libenter pergo :

« Trahit sua quemque voluptas » (VIRGILE, *Bucoliques*, II, 64). Post haec non dubito, vir eximie, qui a mea secta deviasti, hanc epistolam aliquorum furto detractam, flammis vel quolibet pacto perituram. Quod si acciderit, erit damnum chartulae, non nostri sermonis, cujus exemplar penes omnes religiosos perpetuo retinebo. Dii te servent, per quos et eorum atque cunctorum mortalium communem patrem universi mortales, quos terra sustinet mille modis concordia veneramur et colimus ».

⁷¹) AUGUSTIN, *Epîtres*, XVII, 1 (*Patrologie Latine, 33, 82*) : « Seriumne aliquid inter nos an joculari libet ? ».

Et il s'explique aussitôt sur cette interrogation :

« Votre lettre, soit par la faiblesse même de la cause qu'elle soutient, soit par les habitudes d'un esprit enclin au badinage, me fait douter si vous avez voulu rire ou chercher sincèrement la vérité » ⁷²⁾.

Après avoir déclaré qu'il se souvient très bien de la grand'place de Madaure, il décrit, pour démontrer la véracité de ses dires, les deux statues de Mars qui s'y trouvent, et donne ensuite une explication personnelle de la topographie de ces lieux. Augustin prend alors Maxime assez violemment à partie :

« Croirais-je jamais que vous m'avez fait ressouvenir de cette place et de pareilles divinités autrement que pour vous moquer ? Quant à ce que vous dites de ces divinités qui seraient comme les membres d'un seul grand Dieu, je vous avertis, puisque vous le permettez, qu'il faut se garder de ces plaisanteries sacrilèges... Je pourrais dire ici bien des choses, vous voyez vous-même combien cet endroit de votre lettre prête au blâme ; mais je me retiens, de peur d'avoir l'air de donner plus à la rhétorique qu'à la vérité » ⁷³⁾.

Augustin affirme alors à son correspondant que les noms des martyrs africains ont une signification et il termine en invitant le vieillard de Madaure à être plus sérieux :

« C'est pourquoi, si vous voulez que nous traitions ces questions comme il convient à votre âge et à votre sagesse, et comme le peuvent désirer nos amis les plus chers, cherchez quelque objet qui soit digne de discussion ; parlez, en faveur de vos dieux, un langage qui ne vous donne pas l'air d'un prévaricateur de leur cause, et qui ne soit pas un avertissement de ce qu'on peut dire contre eux, au lieu de servir à leur défense. Cependant, pour que vous ne l'ignoriez pas et que vous ne retombiez pas imprudemment dans des reproches sacrilèges, sachez que

⁷²⁾ « Nam sicut tua epistola loquitur, utrum causae ipsius infirmitate, an morum tuorum comitate sit factum, ut malles esse facetior quam paratior, incertum habeo ».

⁷³⁾ « Ergone unquam ego crediderim, mentione illius fori facta numinum talium memoriam mihi te renovare voluisse, nisi joculari potius quam serio agere maluisses ! Sed illud plane quo tales deos quaedam Dei unius magni membra esse dixisti, admoneo, quia dignaris, ut ab hujus modi sacrilegis facetiis te magnopere abstineas... Plura hinc possem dicere ; vides enim pro tua prudentia, quam locus late iste pateat reprehensionis. Sed me ipse cohibeo ne a te rhetorice potius quam veridice agere existimer ».

les chrétiens catholiques, dont une église est établie dans votre ville, n'adorent point les morts, ni rien de ce qui a été fait et créé par Dieu, créateur de toutes choses. Nous traiterons ceci plus amplement avec l'aide de ce même vrai et unique Dieu, lorsque je saurai que vous voulez le faire sérieusement » ⁷⁴).

Avouons que voilà une attitude qui nous surprend assez : Augustin converti depuis 386, baptisé l'année suivante, refuse de donner des éclaircissements à un adorateur des dieux.

C'est, semble-t-il, parce qu'à ce moment saint Augustin pense que les païens ne sont plus qu'un petit nombre et qu'ils devront bientôt abandonner leur culte, tandis qu'après la prise de Rome, devenu évêque, il aura le souci de répondre aux objections parce que celles-ci seront reprises par des chrétiens qui douteront, que d'autre part le mythe politique de Rome, Ville Eternelle, a vécu, et que, conséquence de ceci, les évêques détiennent le seul pouvoir encore revêtu de quelque autorité. Souvenons-nous aussi de la loi du 15 novembre 407, invitant les évêques à veiller à l'application des mesures reprises dans la loi dont nous avons donné plus haut le contenu.

Ainsi, avant que ne tombe la Ville, l'empereur avait délégué une partie du pouvoir temporel aux détenteurs du pouvoir spirituel.

Il est donc naturel que ce soit autour de l'autorité épiscopale que viennent se regrouper les fidèles angoissés et lui demander des explications puisqu'elle était chargée de contrôler la liquidation de l'ancien culte.

On pouvait donc tenir les évêques pour responsables de la prise de Rome puisque la propagande païenne prétendait que la Ville n'était tombée que parce que l'on avait abandonné le culte des dieux.

Examinons encore les lettres 102 et 138, qui datent respective-

⁷⁴) AUGUSTIN, *Epîtres*, XVII, 5 (*Patrologie Latine*, 33, 85): « Itaque si aliquid inter nos his de rebus vis agamus, quod aetati tuae prudentiaeque congruit, quod denique de nostro proposito jure a charissimis nostris flagitari potest, quaere aliquid nostra discussione dignum; et ea pro vestris numinibus cura dicere, in quibus non te causae praevericatore putemus, quo nos magis commoneas quae contra illos dici possunt, quam pro eis aliquid dicas. Ad summam tamen, ne te hoc lateat, et in sacrilega convicia imprudentem trahat, scias a Christianis catholicis, quorum in vestro oppido etiam ecclesia constituta est, nullum coli mortuorum nihil denique ut numen adorari, quod sit factum et conditum a Deo, sed unum ipsum Deum qui fecit et condidit omnia. Disserentur ista latius, ipso vero et uno Deo adjuvante, cum te graviter agere velle cognovero ».

ment de 409 et 412. Nous verrons se dégager des textes le courant que nous venons de définir.

Dans la lettre 102, Augustin est évêque d'Hippone et ce n'est qu'à ce titre qu'il consent à répondre aux questions qui lui sont transmises par un autre évêque d'Afrique, Déogratias, de la part d'un ami commun de Carthage.

Cette lettre est une réfutation à six objections d'ordre théologique et philosophique. On demande par exemple laquelle des résurrections est promise aux hommes : celle du Christ ou celle de Lazare ? Ou encore, puisque le Christ est la voie du salut, pourquoi est-il venu si tard au monde ? etc.... Avant d'entamer la discussion, Augustin ne se prive pas de dire à Deogratias qu'il aurait préféré qu'il répondît lui-même plutôt que de faire appel à lui, Augustin.

Poursuivons notre recherche et considérons la lettre 138, qui date de 412. Comme on l'a vu plus haut, ce n'est plus des objections théologiques que devra réfuter l'évêque d'Hippone à cette date. Au nom de ses croyances et en sa qualité de pasteur d'âmes, il sera contraint d'apporter des éclaircissements à des esprits tourmentés par des sujets d'actualité.

Voici le genre de questions qu'on lui soumet à présent :

« La prédication et la doctrine du Christ sont incompatibles avec la doctrine des états. Ne rendre à personne le mal pour le mal (PAUL, *Rom.*, XII, 17), après avoir été frappé sur une joue, présenter l'autre ; donner notre manteau à celui qui veut prendre notre tunique,... Qui supportera qu'un ennemi lui enlève quelque chose ou bien qui donc, par le droit de la guerre, ne rendra pas le mal pour le mal au ravageur d'une province romaine ? »⁷⁵).

Saint Augustin ne sait pas très bien quelle attitude il doit adopter, car ces gens qui formulent des griefs, sont instruits dans les Lettres, déclare-t-il :

« Si je n'avais pas affaire à des hommes instruits dans les Lettres, peut-être faudrait-il mettre plus de soin à réfuter ces

⁷⁵ AUGUSTIN, *Epîtres*, 138, 9 (*Patrologie Latine* 33, 528) : « ... quod Christi praedicatio atque doctrina reipublicae moribus nulla ex parte conveniat cujus hoc constat esse praeceptum, ut nulli malum pro malo reddere debeamus (PAUL, *Rom.*, XII, 17) et percutienti aliam praeberere maxillam, et pallium dare ei qui tunicam auferre perstiterit... : Nam quis tolli sibi ab hoste aliquid patiatur, vel Romanae provinciae depraedatoribus non mala velit belli jure reponere ? ».

objections, inspirées soit par la haine du Christianisme soit par le désir de s'éclairer » ⁷⁶).

Néanmoins, le savant docteur n'hésite pas, il connaît ses devoirs : la dernière phase de la bataille entre les deux cultes est déclenchée. Le paganisme peut facilement trouver des armes efficaces contre le christianisme en utilisant les textes sacrés, tel celui qu'on a lu plus haut, pour charger la religion du Christ de tous les maux dont souffre l'empire.

Saint Augustin va alors user du même procédé pour combattre ses adversaires sur leur propre terrain. Ce moyen, il s'en servira abondamment dans *La Cité de Dieu* : il répondra en tirant parti de textes littéraires de l'époque classique.

« Qu'on nous dise comment Cicéron, élevant jusqu'aux cieux César et ses mœurs, louait le chef de l'état de ce qu'il avait coutume de ne rien oublier que les injures (CICÉRON, *Pro Ligario*, 35). Car ces paroles de Cicéron renfermaient ou une grande louange ou une grande flatterie ; dans le premier cas, c'est qu'il connaissait César tel qu'il était, dans le second, c'est qu'il montrait que le chef d'un gouvernement devait avoir les qualités qu'il prêtait faussement à César » ⁷⁷).

Et l'auteur explique alors que ne pas rendre le mal pour le mal, c'est repousser le plaisir de la vengeance, c'est mieux aimer pardonner que venger une injure. Saint Augustin s'étonne ensuite que l'on admire et que l'on applaudisse lorsqu'on lit ces maximes dans les auteurs païens, mais que lorsque c'est l'autorité divine qui professe ces paroles, on accuse la religion d'être ennemie de la république.

Nous constatons, après avoir lu ces citations, que saint Augustin a compris la nécessité absolue qu'il y avait pour les dirigeants de l'Eglise d'enrayer la propagande païenne qui, citant des faits contrô-

⁷⁶) « Haec atque hujus verba obtrectantium sive non obtrectando, sed quaerendo talia loquentium, operosius fortasse refellerem nisi hae disceptationes haberentur cum viris liberaliter institutis ».

⁷⁷) AUGUSTIN, *Epîtres*, 138, 9 (*Patrologie Latine* 33, 529) : « Quo modo Caesari administratori utique reipublicae, mores ejus extollens Cicero dicebat, quod nihil oblivisci soleret nisi injurias (CICÉRON, *Pro Ligario*, 35). Dicebat enim hoc tam magnus laudator aut tam magnus adulator ; sed si laudator, talem Caesarem novérat ; si autem adulator, talem esse debere ostendebat principem civitatis qualem illum fallaciter praedicabat ».

lables tels que les maux des chrétiens à la prise de Rome, et la déchéance de l'empire, sape la foi des fidèles.

Si nous parcourons d'autres écrits, nous voyons Augustin adopter la même attitude vis-à-vis de ses adversaires.

Avant 410, c'est à peine s'il leur prête attention ; après le sac de Rome, il répond avec ampleur aux objections. Ainsi, dans le *De consensu evangelistarum* qui fut composé en 400, il rapporte ceci :

« Nos adversaires se plaignent aussi que, depuis l'apparition du christianisme, les hommes soient loin de jouir du même bonheur » ⁷⁸⁾ ;

et voici la réponse qu'il donne :

« En quoi la félicité se trouve-t-elle diminuée, à moins qu'ils ne lui donnent pour objet ce dont leur débauche faisait un abus si indigne ? ⁷⁹⁾ »

Qu'ils cessent leurs blasphèmes contre les temps chrétiens, qu'ils cessent de reprocher aux temps chrétiens la privation de ces biens inférieurs, sources de honteux et funestes excès, pour ne pas nous fournir à leur dépens un nouveau motif de louer Jésus-Christ ! » ⁸⁰⁾.

Enfin, examinons le sermon 296, qui fut composé lorsque les fidèles d'Hippone apprirent la chute de Rome.

Les griefs formulés par les adversaires sont les mêmes, mais remarquons combien la réponse a changé.

« Je distingue ce que tu vas dire en toi-même : c'est à l'époque chrétienne que Rome est saccagée et incendiée. Pourquoi est-ce à l'époque chrétienne ? Qui parle ainsi ? Un chrétien ? Si tu es chrétien, réponds-toi que c'est quand Dieu l'a voulu. Mais, que répondre au païen ? Car le païen t'insulte. Que te dit-il ? Comment t'insulte-t-il ? Le voici : Quand nous offrions des sacrifices à nos dieux, Rome se maintenait, elle était florissante ; maintenant que l'emporte et que se propage le culte de votre Dieu, tandis que sont défendus et proscrits les sacrifices de nos dieux, voilà ce que Rome endure ! Pour nous

⁷⁸⁾ AUGUSTIN, *De consensu evangelistarum*, I, XXXIII, 51 (*Patrologie Latine*, 34, 1068) : « Deinde quod de felicitatis rerum humanarum deminutione per christiana tempora conqueruntur ».

⁷⁹⁾ *Ibid.* : « Quid enim eis minuitur felicitatis, nisi quod pessime luxurioseque abutebantur ».

⁸⁰⁾ *Ibid.* : « Christianorum vero temporibus defectum rerum secundarum quibus in turpia et noxia defluebant, blasphemando imputare desistant, ne magis nos unde amplius Christi potestas laudetur admoneant ».

débarrasser de lui, réponds-lui en deux mots ; mais en attendant, occupe-toi d'autres pensées, car tu n'es pas convié à embrasser la terre, mais à conquérir le ciel ; à jouir non de la félicité terrestre mais de la félicité céleste ; non des succès de la prospérité vaine et transitoire du temps, mais de la vie éternelle et de la société des anges. A cet homme épris d'amour pour un bonheur tout charnel, à cet homme qui élève ses murmures contre le Dieu vivant et véritable, qui veut servir les démons, le bois et la pierre, réponds toutefois, réponds sans hésiter. Ainsi que l'atteste l'histoire même des Romains, le dernier incendie de Rome est le troisième que cette ville ait éprouvé. Oui, en vérité, ainsi que l'attestent l'histoire et les écrits des Romains, l'incendie qui vient d'éprouver Rome est le troisième. Cette ville, qui vient d'être réduite en cendres une seule fois pendant qu'on y célèbre le culte des chrétiens, l'avait été deux fois alors qu'on y offrait des sacrifices païens »⁸¹).

Ici nous pouvons apprécier combien la chute de Rome modifia l'attitude de l'évêque d'Hippone. La simple lecture nous montre le chemin parcouru depuis l'époque où Augustin se refusait à répondre en demandant « si l'on faisait quelque chose de sérieux ou non ».

Ainsi, dans ce chapitre consacré à l'étude de la lutte qu'il entreprit contre les païens, nous avons vu que la date de 410 était capitale. En effet, avant la prise de Rome, les chrétiens n'ont guère à se soucier des adorateurs des dieux parce que leurs objections sont presque toujours d'ordre théologique et que la controverse n'intéresse pas la masse des fidèles. Ensuite, ces païens sont peu nombreux et

⁸¹) AUGUSTIN, *Sermons*, 296, 7 (*Patrologie Latine*, 38, 1356) : « Jam video quid dicas in corde tuo: Ecce temporibus christianis Roma afflicta est, et incensa est. Quare temporibus christianis ? Quis hoc dicit ? Christianus ? Ergo tu tibi responde, si christianus es: Quando voluit Deus. Sed quid dico pagano ? insultat mihi. Quid tibi dicit ? Unde tibi insultat ? Ecce quando faciebamus sacrificia diis nostris stabat Roma, florebat Roma; modo quia superavit et abundavit sacrificium Dei vestri, et inhibita sunt et prohibita sacrificia deorum nostrorum, ecce quid patitur Roma. Breviter responde interim, ut illo careamus; caeterum tibi alia meditatio est. Non enim vocatus es ad amplectendam terram, sed ad comparandum caelum; non vocatus es ad felicitatem terrenam, sed ad caelestem; non ad temporales successus et prosperitatem volaticam et transitoriam, sed ad aeternam cum Angelis vitam. Tamen huic amatori carnalis felicitatis, et murmuratori adversus Deum vivum et verum, volenti servire daemoniis et lignis et lapidibus, cito responde. Sicut habet historia eorum, incendium hoc Romanae urbis tertium est. Sicut habet historia eorum sicut habent litterae ipsorum, incendium Romanae urbis, quod modo contigit tertium est. Quae modo semel arsit, inter sacrificia Christianorum, jam bis arserat inter sacrificia Paganorum ».

pourchassés par le pouvoir politique. Mais, quand la Ville fut tombée, les objections des adversaires devinrent des reproches précis fondés sur des faits hélas trop réels et le pouvoir politique tomba rapidement en décadence, puisque le mythe politique de Rome, Ville Eternelle, s'était révélé faux.

L'évêque d'Hippone, qui avait charge d'âmes, ne put s'enfermer dans une tour d'ivoire, mais il entama une vaste somme contre les païens et il composa *La Cité de Dieu* pour clôturer une polémique séculaire.

Jean LAMOTTE.